



CENTRE DE PRE-ORIENTATION

342, route de Turin - 06300 Nice

Tél. 04 97 00 05 40

Fax. 04 97 00 05 49

preo@psp-actes.org

www.psp-actes.org

AUTO ECOLE SOCIALE RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Avril 2017



Fondation de Nice Patronage Saint Pierre ACTES
Siège Social : Casa-Vecchia – 8, avenue Urbain Bosio – 06300 Nice

INTRODUCTION

En 2016 la Fondation du Patronage Saint-Pierre/ACTES devient la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES, pour développer une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs.

Néanmoins, son action se poursuit en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

En 2016, afin de rendre plus lisible ses interventions, unir les efforts et ressources dans le but d'amener la meilleure offre de service aux personnes accompagnées, ces 3 secteurs d'activité continuent d'évoluer :

- **le secteur accompagnement social et médico-social** rassemble désormais outre les 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, Actes Jeunes, la Halte de nuit. Un nouveau service « migrants » est créé pour accompagner la demande d'asile sur le moyen et haut pays. Ce secteur compte 100 salariés, dispose d'un budget de 8 millions d'euros.
- **création du secteur accès à l'emploi** pour affirmer l'intérêt que porte la Fondation à l'accès à l'autonomie par l'activité. Il regroupe, un atelier d'adaptation à la vie active (AAVA) avec le support d'une ressource, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD, Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, l'auto-école sociale..... Ce secteur compte 70 salariés, dispose d'un budget de 4 millions d'euros.
- **le secteur enfance famille**, qui regroupe de manière stable divers établissements de la protection de l'enfance (Maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Accueil Educatif à Domicile, accompagnement à la parentalité, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc) étoffé par un nouveau service de placement à domicile et un lieu ressource pour enfants déscolarisés, apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille. Ce secteur compte 90 salariés, dispose d'un budget de 6 millions d'euros.

La cellule projets créée en 2013 pour accompagner et stimuler l'innovation sociale de manière transversale, poursuit son fonctionnement comme unité « recherche et développement » de la Fondation, afin de susciter l'émergence d'initiatives variées.

Depuis sa création, elle a bénéficié de 270 000 euros de fonds privés au service de projets comme l'épicerie solidaire, l'aménagement d'un terrain de sport, l'acquisition de véhicules et d'outillage, le financement du fonctionnement de la Ressourcerie ...

Les orientations de la Fondation pour 2017 sont :

- développer l'accès au numérique aussi bien dans les pratiques professionnelles que pour favoriser l'autonomie des personnes accompagnées,
- accroître le développement du pouvoir d'agir pour faire de l'utilisateur un acteur de son rétablissement,
- accompagner l'émergence d'une nouvelle identité managériale afin de tendre vers un système de gestion des ressources humaines moins hiérarchisé, permettant encore plus de participation de l'ensemble des salariés.

PRESENTATION DE LA MISSION

L'auto-école sociale permet à des personnes en situation sociale et situation financière difficiles de passer le permis de conduire B. La pédagogie et la durée de la formation sont adaptées aux besoins individuels.

L'obtention de ce diplôme favorise l'intégration professionnelle et développe la compétitivité des personnes sur le marché de l'emploi.

L'auto-école sociale propose deux sites sur Nice :

- Nice Ouest : 62, boulevard Paul Montel - Bat D - 06200 NICE / Tél : 06 86 11 87 94
M. LONDIOS Grégory
- Nice Est : 90, avenue de l'arbre inférieur 06000 NICE / Tél : 06 27 11 17 76 M.
MAGNIER Julien

En 2016, au regard du développement de l'activité et notamment de l'augmentation de notre file active avec le PLIE, Monsieur Grégory LONDIOS est passé à temps complet.

Soucieux de proposer à nos élèves des véhicules récents, nous avons procédé au remplacement d'un véhicule âgé de 4 ans.

PRESENTATION DES DIFFERENTS PARTENAIRES

CHRS (Centre d'hébergement et d'insertion sociale)

L'auto-école sociale accueille des personnes logées et accompagnées par les CHRS. Ces personnes se voient proposer un accompagnement personnalisé et individualisé à la formation au permis B.

Centre d'Accueil Educatif (garçons et filles) de la Fondation de Nice Patronage Saint Pierre Actes

Les jeunes majeurs hébergés en foyer à partir de 17,5 ans peuvent débiter l'apprentissage de la conduite.

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

En 2016, le PLIE étant satisfait des bons résultats de l'année 2015, le nombre de places est passé de 20 à 26.

SPIP (Service de Probation et d'Insertion Professionnelle) fermé – Maison d'arrêt

Les cours de code mis en place en maison d'arrêt se poursuivent selon la modalité : deux sessions de 7 à 8 cours collectifs de 2 heures consécutives à la Maison d'arrêt, soit au total 2 sessions de 15 semaines chacune (soit 30 semaines sur l'année), avec passage d'un examen blanc pour les détenus concernés.

SPIP ouvert - FIPD

2 places ont été financées en novembre 2016. Les personnes ont intégré la formation en janvier 2017.

Par contre en 2016, l'accompagnement des élèves reçus en novembre 2015 s'est poursuivi.

Conseil Départemental – bénéficiaire du RSA

Le financement n'a pas été reconduit, mais nous avons poursuivi l'accompagnement en 2016 de la dernière élève.

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

L'apprentissage de la conduite fait l'objet d'une évaluation préalable au cas par cas, définissant un nombre d'heures correspondant à chaque situation et tenant compte des capacités et du rythme propres à chacun.

Bien que l'accès à la lecture s'avère indispensable, nous pratiquons des cours de soutien individuels permettant de dépasser les difficultés d'ordre linguistique, ainsi que des cours de code en présence du moniteur qui effectue un débriefing des questions en collectif, avec nécessité pour chaque personne de s'exprimer tour à tour. Cette approche permet de trouver un levier puissant pour certains afin de dépasser leurs difficultés à l'écrit, le permis constituant parfois le seul diplôme encore accessible.

Par ailleurs, la dimension éducative de l'accompagnement s'inscrit dans la pratique effective des règles de bienséance exigées (respect des horaires, assiduité, écoute et collaboration vis-à-vis de ses pairs, participation financière garante de l'engagement pris dans la durée...) et se trouve être matérialisée par la signature d'un contrat d'engagement.

Le déroulement de l'action comprend plusieurs phases permettant de combiner le cursus d'apprentissage classique et réglementé au permis de conduire B (Référentiel National pour l'Education à une Mobilité Citoyenne), avec un accompagnement personnalisé en lien avec les parcours d'insertion de chaque participant.

Phase 1 : commission d'admission (prescripteurs et moniteurs) afin d'étudier l'accès des candidats à la formation. Tests capacitaires et d'acuité visuelle avec entretien d'accueil menés par le moniteur préalablement.

Le planning hebdomadaire de l'auto-école est organisé pour l'accompagnement personnalisé au code et à la conduite. Un soutien individuel est pratiqué selon les situations (2 heures hebdomadaires). Les cours collectifs sont systématiquement assurés en face à face avec un moniteur.

Un accès internet pour étude du code par l'élève à distance est fourni par le moniteur (avec correction en ligne) à la demande.

Phase 2 : commission de suivi tous les deux mois (prescripteurs et moniteurs) afin d'identifier les freins éventuels apparus en cours de formation, à partir d'analyses de la progression, de l'implication, de l'assiduité, de la capacité technique d'apprentissage de chacun, ainsi que de la prise en compte de la responsabilité individuelle et collective.

Cette commission valide également les admissions à mener au fur et à mesure de l'action (si un élève sort du dispositif suite à une absence prolongée sans justification, il est remplacé par un autre candidat).

La conduite donne lieu à des rendez-vous individuels et le moniteur peut venir chercher l'élève sur place le cas échéant.

Le nombre d'heures moyen pour l'apprentissage de la conduite est de 50, le moniteur établissant une évaluation préalable au cas par cas.

Phase 3 : modules spécifiques en vue de répondre à une problématique récurrente pour certains publics :

- Conduite sous emprise (ateliers collectifs, lunettes de simulation),
- Conduite à vitesse excessive (ateliers collectifs, visite du Centre Hélios Marin).

Phase 4 : en cas d'échecs récurrents liés à une rupture ou à des difficultés d'apprentissage ne laissant pas entrevoir d'évolution possible malgré un travail soutenu et de la motivation, des ré-orientations avec relais possibles vers d'autres structures peuvent être organisées en lien avec le prescripteur, afin de préserver une dynamique d'insertion (par exemple Mobilis pour optimiser l'utilisation des transports en commun...).

Phase 5 : préparation à l'examen (module de mise en situation conçu par nos moniteurs, en vue de palier aux méfaits du stress pour des personnes peu habituées à ce type de situation).

Cours de soutien pendant l'apprentissage du code pour améliorer la compréhension des élèves et les rassurer : groupe constitué de 4 élèves maximum.

Deux actions pédagogiques de soutien à la conduite : soutien compétence 1 « *les bases du maniement du véhicule* » et soutien compétence 2 « *appréhender la route* ».

D'autres modalités pédagogiques peuvent également être envisagées selon les besoins définis au cas par cas, type conduite accompagnée, boîte à vitesse automatique, avec aide à la mise en œuvre et suivi.

LES EFFECTIFS 2016 PAR PARTENAIRES ET LES RESULTATS OBTENUS

LES BENEFICIAIRES DU CHRS DE LA FONDATION DE NICE PATRONAGE SAINT PIERRE ACTES

15 personnes ont été orientées en 2016

7 ont obtenu le code

Parmi les 7, **4 élèves ont obtenu le permis B**. 2 autres sont toujours en cours de conduite et la troisième a été réorientée vers une auto-école qui propose des cours avec boîte automatique.

Pour les 8 autres personnes orientées : 4 sont toujours en cours de code, les 4 autres ont été sorties pour absences injustifiées.

Caractéristiques de la population

80% des élèves sont des femmes, 73% des élèves ont moins de 40 ans.

La durée moyenne d'obtention du permis B est de 13 mois.

LES BENEFICIAIRES DES AUTRES CHRS DE NICE

4 personnes ont été suivies en 2016 :

1 élève a abandonné en cours d'apprentissage du code,

3 élèves ont obtenu le code, 2 sont toujours en apprentissage de la conduite, 1 élève n'a pas réussi à plusieurs reprises l'examen de la conduite.

Caractéristiques de la population

3 élèves sont des femmes, 1 homme,

2 élèves ont entre 20 et 30 ans, 1 élève est âgé entre 30 et 39 ans et le dernier entre 40 et 49 ans.

LES PERSONNES ORIENTEES PAR LES CENTRES D'ACCUEIL EDUCATIF GARCONS ET FILLES

8 jeunes de moins de 20 ans ont été orientés et/ou suivis en 2016 (2 femmes et 6 hommes) :

- 3 élèves sont en cours d'apprentissage du code de la route,
- 2 élèves ont obtenu le code et sont en cours de conduite,
- 3 ont abandonné.

LES PARTICIPANTS DU PLIE NICE COTE D'AZUR

Sur l'année 2016, **51 personnes** ont été suivies par les moniteurs.

Cette file active se décline de la façon suivante : **31** nouvelles entrées en 2016 et **20 reports** de l'année 2015.

30 personnes ont présenté l'examen de code et 29 l'ont obtenu, soit 97% de réussite :

- 10 personnes ont présenté l'examen de conduite et **8 l'ont obtenu soit 80% de réussite**,
- 12 personnes sont toujours en apprentissage de la conduite,
- Les 7 autres ont abandonné car elles ne réussissent pas à valider les étapes de la conduite.

Au 31 décembre 2016, 11 sont en apprentissage du code.

Caractéristiques de la population :

73% des élèves sont des femmes, 64% des élèves ont moins de 40 ans.

La durée moyenne d'obtention du permis est de 15 mois.

LES PERSONNES ORIENTEES PAR LE SPIP

2015 : 3 places

Nous avons eu l'accord de subvention en novembre 2015.

4 personnes ont été orientées, 1 a abandonné, **2 ont obtenu le permis B** et la dernière est en cours d'apprentissage de la conduite.

Les 4 personnes sont des hommes, âgés de moins de 30 ans.

2016 : 2 places

Nous avons eu la réponse à la demande de subvention en novembre 2016. L'accompagnement des deux personnes a commencé en janvier 2017. Ils sont actuellement en cours de code.

LES PERSONNES BENEFICIAIRES DU RSA

Les **deux** dernières élèves intégrées en 2014 ont obtenu leur **permis B** en 2016

LES EFFECTIFS 2016 - TOUTE ORIENTATION CONFONDUE ET LES RESULTATS OBTENUS

Les moniteurs de l'auto-école sociale ont accompagné **84 élèves** sur l'année 2016.

37 élèves ont commencé la formation avant 2016 et 47 sont de nouveaux élèves.

Caractéristiques de la population

Nombre de stagiaires	Effectif	%
Homme	28	33%
Femme	56	67%
Total	84	100%

Age des stagiaires	Effectif	%
-20 ans	13	15%
20 à 29 ans	25	30%
30 à 39 ans	23	27%
40 à 49 ans	17	20%
50 ans et +	6	7%
Total	84	100%

67 % des élèves sont des femmes, 57% des élèves ont entre 20 ans et 39 ans.

Part des orientations par partenaires

Prescripteurs	Effectif	%
PLIE	51	61%
SPIP	4	5%
CHRS ACTES	15	18%
Autres CHRS	4	5%
RSA	2	2%
CAE Guitare	6	7%
POLE EMPLOI	0	0%
CAE villa MA	2	2%
Total	84	100%

61% des élèves sont orientés par le PLIE.

Au 31 décembre 2016, 40 élèves sont en formation et 44 sont sorties du dispositif

Parmi les 44 élèves sortis du dispositif :

- 24 élèves ont réussi l'examen du code.
 - o **16 élèves ont réussi l'examen du permis B.** La formation a duré en moyenne 14 mois,
 - o 2 ont échoué à l'examen de conduite à plusieurs reprises,
 - o 6 ont dû arrêter l'apprentissage de la conduite, ils étaient en trop grande difficulté. Il leur a été préconisé de poursuivre l'apprentissage sur boîte automatique.
- 20 élèves n'ont pas passé le code :
 - o 7 élèves n'ont pas passé l'examen de code. Après 8 mois de formation le nombre de fautes était trop élevé pour les présenter,
 - o 3 élèves ont abandonné dont une personne pour raison de santé,
 - o 10 élèves ont été sortis du dispositif pour absences répétées et non justifiées.

Parmi les 40 élèves en cours d'action :

- 22 ont obtenu le code et sont en cours d'apprentissage de la conduite,
- 18 sont en cours d'apprentissage du code.

PERSPECTIVES 2017

Dans le cadre de la veille pédagogique, les moniteurs vont suivre une formation intitulée « *formation post permis* » en novembre 2017.

L'auto-école démarre un nouveau partenariat avec le pôle emploi en 2017, 10 places.

La formation post permis se développe en dehors de la Fondation. Nous amorçons un partenariat avec l'ESAT Alberti de Nice.

Avril 2017